

infirmières, scientifiques, agronomes et techniciens, par exemple.

J'étais heureux cet après-midi d'entendre le premier ministre (M. Pearson) parler de la compagnie des jeunes Canadiens dont l'institution est projetée. J'ai grande confiance dans les jeunes de mon pays. Je crois qu'ils sauront répondre à cet appel et j'ai la conviction qu'ils contribueront d'une façon prodigieuse à améliorer les niveaux et les conditions de vie dans certains pays sous-développés.

Monsieur l'Orateur, la révolution scientifique peut être un bienfait, mais il ne faut pas oublier qu'elle ne se fera pas automatiquement. Appliquée sans discernement, la cybernétique causerait beaucoup de chômage et désorganiserait l'économie. Il ne suffit plus que la société évolue tout bonnement. L'avenir appartient à la société qui peut prévoir les changements et faire des projets pour répondre aux rajustements imposés par la révolution scientifique. Une nouvelle force est à notre service; nous devons la canaliser et l'orienter à des fins positives.

Le Nouveau parti démocratique estime que le Canada devrait imposer des objectifs à la société de l'abondance. Il est curieux qu'en dépit d'un niveau de vie plus élevé qu'au temps de nos ancêtres, le malaise croît dans notre pays. On parle de crise sans donner de précision. On sent que la crise réelle au Canada découle d'un manque de direction; le gouvernement n'a fait preuve jusqu'ici d'aucun sens véritable de direction, n'a pas défini d'objectif national. Le gouvernement n'a pas imposé d'objectifs que les Canadiens s'efforceraient d'atteindre. Par malheur, l'idéal que vise le discours du trône est celui d'un gouvernement stable plutôt que d'un gouvernement dynamique.

Au cours de ce débat, monsieur, les membres du Nouveau parti démocratique traiteront des divers aspects de l'objectif qui, à notre avis, est le plus important pour le Canada. Cet objectif a été exposé par le Conseil économique du Canada. Dans son premier rapport, il est dit que le Canada doit créer un million et demi d'emplois au cours des cinq prochaines années, que notre produit national brut doit croître au taux de 5½ p. 100 par an, en dollars constants, que nous devons abaisser le taux du chômage de façon qu'il ne dépasse pas 3 p. 100 en 1970, et que nous devons, au cours de ces cinq ans, accroître notre produit national brut de 20 milliards, si nous voulons tant soit peu approcher du plein emploi. Nous ne prétendons pas que le Canada n'a que ce but à atteindre—il en a bien d'autres—mais c'est de cet objectif que dépendent tous les autres. Si nous n'atteignons pas celui-ci, il sera extrêmement difficile de réaliser quelque autre but que ce soit.

[M. Douglas.]

Au cours de ce débat, monsieur l'Orateur, nous avons l'intention de proposer sept programmes pour parvenir à réaliser cet objectif: la création d'un million et demi d'emplois, l'augmentation de 5.5 p. 100, en dollars constants, de notre P.N.B., et de notre productivité globale de 20 milliards de dollars.

En premier lieu, nous proposons un programme de planification économique et j'ai l'intention d'aborder ce sujet au cours de mes observations ce soir.

Deuxièmement, nous proposerons un programme relatif à la main-d'œuvre parce qu'à notre avis l'expansion économique ne rime à rien pour ceux qui sont chômeurs à cause de l'automatisation ou par manque de formation. Voilà les hommes et les femmes que nous avons jetés sur le crassier de notre société. Il nous faut une politique relative à la main-d'œuvre, qui assurera à ces personnes un rôle utile dans notre société.

• (8.40 p.m.)

En troisième lieu, nous soumettrons des projets destinés à assurer la stabilité du niveau des prix. Le Conseil économique du Canada prétend que nos prix ne peuvent augmenter de plus de 2 p. 100 par année, sans quoi nous connaissons l'inflation qui nous fera perdre tous nos gains. Ce point est important. Il ne sert pas à grand-chose d'accroître les pensions de quelques dollars par mois, si l'augmentation du coût de la vie absorbe ce montant. Nous croyons que le gouvernement devra trouver une meilleure solution à ce problème que celle qu'il a appliquée lorsque les aciéries ont augmenté le prix de l'acier, alors qu'il s'est borné à proposer que le Conseil économique du Canada s'occupe de cette affaire. Le consommateur ne peut offrir aucune défense. Le gouvernement se doit de réprimer l'augmentation des prix, et il doit s'assurer si ces augmentations sont justifiées et légitimes. Il ne peut se cacher derrière la constitution. Il doit collaborer avec les provinces, dans les domaines dont il assume la responsabilité; et nous traiterons de ce sujet au cours de ce débat.

Quatrièmement, nous allons discuter des politiques monétaires et fiscales destinées à promouvoir la croissance économique et à canaliser les placements de façon à mettre en valeur les ressources nationales dans le cadre de sociétés appartenant aux Canadiens. Nous appuyons la proposition du Conseil économique du Canada d'après laquelle il y a lieu d'utiliser les épargnes des Canadiens pour qu'ils aient, dans une plus grande mesure, voix au chapitre dans la conduite des affaires qui se répercuteront sur l'économie du pays.